



**Coop
Habitat**

Votre plan de vie pour demain

AMBRE

– LE DOMAINE DU MANOIR –

14 logements

35770 VERN SUR SEICHE

NOTICE DESCRIPTIVE DE VENTE

14 LOGEMENTS

Fait à Rennes, MAJ le 01/10/2026

Logements en BRS 1 et BRS 3
VERN SUR SEICHE - Notice descriptive

PRESENTATION DE L'OPERATION

Immeuble : 35770 VERN SUR SEICHE

L'opération respecte la **RE 2020**. Elle respecte l'ensemble des normes et réglementations en vigueur à la date du permis de construire.

L'opération respectera les exigences relatives au **Label NF Habitat** qui certifie la qualité des opérations immobilières réalisées.

Indicateurs de l'opération

- Le programme immobilier consiste en la construction d'un immeuble collectif de 14 logements
- Typologie des logements :

101	102	103	104	105	106	107
T2	T2	T3	T2	T2	T3	T3
BRS 1	BRS 1	BRS 1	BRS 3	BRS 3	BRS 1	BRS 1

201	202	203	204	205	206	207
T2	T2	T3	T2	T2	T3	T3
BRS 1	BRS 1	BRS 3	BRS 1	BRS 3	BRS 3	BRS 3

- Le maître d'ouvrage est COOP HABITAT.

PRESENTATION DE LA NOTICE DESCRIPTIVE

Mode de présentation

La présente note descriptive est rédigée conformément à l'Arrêté du 10 mai 1968 prévue par le décret 67-1166 du 22 décembre 1967 (article 18) et article R*261-13 du code de la construction et de l'habitation.

Elle est décomposée suivant les chapitres ci-après :

- 1 – CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE
- 2 – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS
- 3 – ANNEXES PRIVATIVES
- 4 – PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE
- 5 – EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE
- 6 – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

Fait à, le

Signature du vendeur

Signature de l'acquéreur

Caractéristiques générales de l'immeuble

Outre la conformité aux exigences générales du Code de la Construction et de l'Habitation, le bâtiment se conforme dans sa conception et sa réalisation à la **RE 2020**.

L'opération respectera les exigences relatives au **Label NF Habitat** qui certifie la qualité des opérations immobilières réalisées.

Remarques

▪ **Marque des matériaux, appareils ou revêtements**

Les marques des matériaux, appareils ou revêtements données dans ce présent document définissent les qualités fonctionnelles ou esthétiques demandées.

Elles n'auront pas un caractère contractuel pour le cas où ces marques ne seraient plus sur le marché ou ne pourraient être mises à la disposition des entreprises au moment de l'exécution. Il pourra être utilisé d'autres marques de qualité équivalente.

COOP HABITAT se réserve le droit d'effectuer les choix pour les finitions des sols et murs pour les logements invendus à partir du cloisonnement achevé.

Seuls les plans de vente et la notice descriptive de vente font foi pour le contrôle de la chose acquise concernant la distribution et l'équipement intérieur du logement.

▪ **Les plans**

Les indications qui figurent sur les plans telles que le Lave-Vaisselle (LV), Réfrigérateur (Réfri), Plaque de Cuisson (Cuisson) et Lave-Linge (LL) sont présentées pour définir un emplacement. La fourniture de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due sauf prescriptions spécifiques ci-après.

Il est précisé que les cotes et les surfaces mentionnées sur les plans sont indiquées sous réserves des tolérances de construction, telles que définies dans l'acte de vente. L'implantation des équipements ou appareils y est par ailleurs mentionnée à titre indicatif et les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations ne sont pas obligatoirement indiqués.

▪ **Les abonnements**

Jusqu'à livraison (après signature de l'acte d'acquisition), le vendeur (réservant) est détenteur des droits liés aux abonnements des réseaux concessionnaires.

A la livraison (remise des clés), les contrats d'abonnement aux réseaux concessionnaires sont à la charge et l'obligation de l'acquéreur (réservataire) pour l'eau potable, l'électricité, le gaz, le chauffage urbain, la télévision, le téléphone, etc.

La fourniture et la pose des compteurs des différents réseaux concessionnaires est à la charge de COOP HABITAT.

▪ **Les sous-sols**

Néant

1. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

1.1 INFRASTRUCTURE	
1.1.1 Fouilles	Evacuation hors de la parcelle des terres excédentaires.
1.1.2 Fondations	Fondations en béton armé, dimensionnées suivant étude de sol et étude structure.
1.2 MURS ET OSSATURE	
1.2.1 Murs du sous-sol	Sans Objet
1.2. Murs périphériques	Sans Objet
1.1	
1.2. Murs de refends	Sans Objet
1.2	
1.2.2 Murs de façades (aux divers niveaux)	Murs maçonnés suivant étude structure et étude thermique en brique ou aggloméré ciment. Finition intérieure suivant localisation, avec doublage thermique intérieur suivant étude thermique du projet. Finitions extérieures au moyen d'un enduit monocouche, d'un bardage bois, d'un habillage vertical en zinc type PLX ou d'une peinture, suivant expression des plans, coloris au choix de l'Architecte.
- Partie courante	Idem 1.2.2
- Allèges	Idem 1.2.2
- Trumeaux	Idem 1.2.2
- Encadrement des baies	Idem 1.2.2
1.2.3 Murs pignons	Idem 1.2.2
1.2.4 Murs mitoyens	Sans Objet
1.2.5 Murs extérieurs divers	Idem 1.2.2
1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)	Voiles béton armé, épaisseurs, suivant étude structure. Finition intérieure brute de béton ou peinture suivant localisation, avec ou sans doublage thermique intérieur suivant étude thermique du projet.
1.2.7 Murs ou cloisons séparatifs	
- Entre locaux privatifs contigus	Voiles béton armé d'épaisseur suivant étude structure (ou cloison ossature métallique isolée avec plaques à peindre).
- Entre locaux privatifs et autres locaux	Voiles béton armé d'épaisseur suivant étude structure ou cloisons ossature métallique isolée avec plaques à peindre. Finition intérieure brute de béton ou peinture suivant localisation, avec ou sans doublage

thermo-acoustique intérieur suivant étude thermique et acoustique du projet.

1.3 PLANCHERS

1.3.1	Planchers sur étage courant	Plancher béton en dalle pleine, d'épaisseur suivant étude BA, ragréée en surface apte à recevoir un revêtement de sols. Finition en sous face faux-plafond plaques à peindre, pour les logements situés sous charpente bois.
1.3.2	Planchers sous terrasse	Sans objet
1.3.3	Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés	Dalle pleine en béton armé d'épaisseur suivant étude structure, avec faux plafond ou peinture en sous face et finition surfacée sur le dessus, support du revêtement de sol prévu.
1.3.4	Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts	Dalle pleine en béton armé d'épaisseur suivant étude structure, avec faux plafond ou peinture en sous face et finition surfacée sur le dessus, support du revêtement de sol prévu.
1.3.5	Plancher bas	Plancher béton sur dalle portée et isolant, d'épaisseur suivant étude BA et étude thermique

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1	Entre pièces principales	Cloisons type Placopan d'épaisseur 50mm composée d'une cloison à âme alvéolaire et de 2 parements plaques à peindre de 10mm. Nota : dans les salles d'eau, la face exposée des plaques de plâtre sera hydrofuge. Nota : Cloisons sur ossature métallique de 70mm au droit des placards techniques Finition peinture ou faïence suivant localisation.
1.4.2	Entre pièces principales et pièces de service	Idem 1.4.1

1.5 ESCALIERS

1.5.1	Escaliers	Volées et paliers en béton armé, support du revêtement de finition vinylique acoustique en lés
1.5.2	Escaliers de secours	Idem 1.5.1

1.6 CONDUITS DE FUMÉE ET DE VENTILATION

1.6.1	Conduits de fumée des locaux de l'immeuble	Sans Objet
1.6.2	Conduits de ventilation	VMC individuelle de type simple flux hygroréglable avec amenées d'air frais en menuiseries ou coffres de volets roulants selon cas. Bouches d'extraction en pièces humides. Réseaux d'extraction en faux-plafonds, soffites, gaines selon nécessité. Groupe

		d'extraction intégré au ballon d'eau chaude thermodynamique.
1.6.3	Conduits d'air frais	Sans objet
1.6.4	Conduits de fumée de chaufferie	Sans objet.
1.6.5	Ventilation haute de chaufferie	Sans objet.
1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATIONS		
1.7.1	Chutes d'eaux pluviales	Évacuation des eaux pluviales avec descentes extérieures apparentes en façade.
1.7.2	Chutes d'eaux usées	Chutes en PVC disposées dans les gaines techniques intérieures des logements, jusqu'aux réseaux horizontaux. Ces chutes peuvent faire l'objet de dévoiements horizontaux en plafond de certaines pièces avec encoffrements dans des soffites ou des faux plafonds en plaque de plâtre.
1.7.3	Canalisations en sous-sol	Canalisations en PVC, et divers réseaux, en sous-face du plancher haut du niveau de parking. Elles pourront transiter par des parties privatives.
1.7.4	Branchements aux égouts	Raccordement au réseau public conforme aux spécifications communales.
1.8 TOITURES		
1.8.1	Charpente, couverture et accessoires	Charpente traditionnelle, empannage bois Couverture à joint debout type PLX.
1.8.2	Étanchéité et accessoires	Sans objet.
1.8.3	Souches de cheminées, ventilations et conduits divers	Sorties diverses en toitures avec chapeaux en tête.
2. <u>LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS</u>		
2.1 SOLS ET PLINTHES		
2.1.1	Sols et plinthes des pièces principales.	<u>Pour toutes les pièces :</u> Revêtement de sol vinyle acoustique en lés, pose collée. Finition en rives par plinthes mélaminées blanches.
2.1.2	Sols et plinthes des pièces de service.	Idem 2.1.1
2.1.3	Sols et plinthes des entrées et dégagements.	Idem 2.1.1
2.1.4	Sols des balcons, loggias et séchoirs.	<u>Logements au R+1 : 102 / 103 / 106 / 107</u> Dalles antidérapantes posées sur plots polypropylènes. <u>Logements situés au R+2 (201 à 207)</u> Sans objet.
2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres que, enduits, peintures, papiers peints et tentures)		

2.2.1	Revêtements muraux des pièces de service.	<u>Salle d'eau et salle de bains</u> : Au droit de la baignoire ou douche toute hauteur : Revêtement mural faïence coloris et dimensions selon gamme sélectionnée par COOP HABITAT BRETAGNE.
2.2.2	Revêtements muraux dans autres pièces.	Sans objet
2.3	PLAFONDS (sauf peintures, tentures)	
2.3.1	Plafonds des pièces intérieures.	Plafond plaques de plâtre dans les logements situés au R+2 sous charpente bois. Possibilité de faux-plafond en plaque de plâtre ponctuellement à l'intérieur des logements, pour l'encoffrement de réseaux. Finition peinture compris travaux préparatoires.
2.3.2	Plafonds des séchoirs à l'air libre.	Sans Objet
2.3.3	Plafonds des loggias.	Sans Objet
2.3.4	Sous-face des balcons.	Sans Objet
2.4	MENUISERIES EXTERIEURES	
2.4.1	Menuiseries extérieures des pièces principales.	Menuiseries extérieures en profils ALU. Remplissage par double vitrage isolant avec lame d'air en argon, vitrage translucide sur salles d'eau et salles de bains. Caractéristiques thermiques (Uw, Sw et TI) suivant étude thermique du projet. Type d'ouverture suivant indications des plans. Classement AEV et marquage NF.
2.4.2	Menuiseries extérieures des pièces de services.	Idem 2.4.1
2.5	FERMETURES EXTERIEURES ET OCCULTATIONS, PROTECTION ANTISOLAIRE	
2.5.1	Pièces principales.	Volet roulant, intégré à la menuiserie extérieure (bloc-baie), suivant exigence étude thermique. Il était convenu : - Tablier ALU sur les Mex - Motorisation des VR sur chaque menuiserie
2.5.2	Pièces de service.	Idem 2.5.1
2.6	MENUISERIES INTERIEURES	
2.6.1	Huisseries et bâtis.	Huisserie bois
2.6.2	Portes intérieures.	Portes intérieures de distribution de type alvéolaire, prépeintes. Condamnation pour SdB, Sde et WC Béquillage ton alu.

2.6.3 Impostes en menuiseries.	Sans Objet.
2.6.4 Portes palières.	Portes palières à âme pleine, 2 faces planes, finition stratifiée. Huisserie spécifique avec joint d'étanchéité. Porte livrée avec 3 clés serrure de sûreté 3 points. Classement feu suivant réglementation en vigueur. Classement Acoustique suivant réglementation en vigueur.
2.6.5 Portes de placards.	Selon plans, façades de placards coulissantes ou pivotantes, en panneaux de particules d'agglomérés revêtus aux 2 faces d'un décor en mélaminé blanc avec socle mélaminé blanc en partie basse. Le placard technique intégrant le ballon thermodynamique est équipé d'une porte acoustique. Le placard de l'entrée sera prévu aménagé : <u>Placard $\geq$ 1,00 m de large</u> : 1 tablette chapelière, cloisonnement vertical (1/2 penderie - 1/2 étagères) : - sur une partie : 3 étagères, posés sur crémaillère métallique - sur l'autre partie : penderie avec tringle chromée <u>Placard $<$ 1,00 m de large</u> : 1 tablette chapelière, penderie avec tringle chromée
2.6.6 Portes de locaux de rangement.	Idem 2.6.2, le cas échéant.
2.6.7 Moulures et habillages.	Sans Objet
2.7 SERRURERIE ET GARDE CORPS	
2.7.1 . Garde-corps et barres d'appui.	Garde-corps métallique avec vitrage. Teinte au choix de l'Architecte.
2.7.2 . Grilles de protection des baies.	Sans Objet.
2.7.3 . Ouvrages divers.	Pare-vue sur terrasses / balcons entre les logements : 104/105 et 204/205 Teintes au choix de l'Architecte.
2.8 PEINTURES, PAPIERS, TENTURES	
2.8.1 Peintures extérieures et vernis :	
2.8.1.1. Sur menuiseries.	Sans Objet
2.8.1.2. Sur fermetures et protections.	Sans Objet.
2.8.1.3. Sur serrurerie.	Thermolaquage des éléments de serrureries.

	Teintes au choix de l'Architecte.
2.8.1.4. Sur enduits, habillages en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives des balcons.	Rives de balcons avec peinture extérieure de façade ou brut de béton, suivant expression des plans. Teintes au choix de l'Architecte.
2.8.2 Peintures intérieures :	Nota : Utilisation de peinture certifiée NF Environnement
2.8.2.1. Sur menuiseries (boiseries)	Finition B au sens du DTU Travaux préparatoires et peinture de finition. Coloris blanc.
2.8.2.2. Sur murs	Idem 2.8.2.1
2.8.2.3. Sur plafonds	Idem 2.8.2.1
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers.	Idem 2.8.2.1
2.8.3 Papiers peints :	
2.8.3.1. Sur murs.	Sans Objet
2.8.3.2. Sur plafonds.	Sans Objet
2.8.4 Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.) :	
2.8.4.1. Sur murs.	Sans Objet
2.8.4.2. Sur plafonds.	Sans Objet
2.9 EQUIPEMENTS INTERIEURS	
2.9.1 Équipements ménagers :	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	Néant : Uniquement attentes eau froide et eau chaude sanitaire et eaux usées
2.9.1.2. Appareils et mobilier.	Sans objet
2.9.1.3. Évacuation des déchets.	Sans objet
2.9.1.4. Armoire sèche-linge.	Sans objet.
2.9.2 Équipements sanitaires et plomberie :	
2.9.2.1. Distribution d'eau froide.	Canalisations en tubes cuivre et (ou) en tubes en matière plastique type P.E.R, multicouche, PEHD...
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective et comptage.	Sans Objet.
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle.	Production individuelle via un ballon thermodynamique sur air extrait
2.9.2.4. Évacuations.	Par canalisations en PVC
2.9.2.5. Distribution du gaz.	Sans objet
2.9.2.6. Branchements en attente.	1 alimentation eau froide + 1 évacuation pour machine à laver et pour machine à laver la vaisselle par logement (localisation selon plans)

2.9.2.7. Appareils sanitaires.	- Receveur de douche en céramique - Meuble vasque de dimensions selon plans avec un plan vasque, 2 portes sur simple vasque, y compris miroir et éclairage - Ensemble WC posé au sol avec cuvette, réservoir avec mécanisme silencieux 2 touches et abattant double blanc
2.9.2.8. Robinetterie.	- Douche : mitigeur thermostatique chromé pour douche avec ensemble de douche posée sur barre - Vasque : mitigeur chromé - Evier : uniquement attentes EF-EC
2.9.2.9. Accessoires divers.	Sans Objet.
2.9.3 Équipements électriques :	
2.9.3.1. Type d'installation.	Encastrée dans pièces principales et de service.
2.9.3.2. Puissance à desservir.	Puissance souscrite : 6 à 12 kW
2.9.3.3. Équipement de chaque pièce.	Suivant norme NFC 15-100 Appareillage blanc
2.9.3.4. Sonnerie de porte	Sans Objet.
2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations :	
2.9.4.1. Type d'installation.	Chauffage individuel par radiateurs électriques
2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de ...	19° C d'une manière générale, 21°C dans les salles de bains
2.9.4.3. Appareils d'émission de chaleur.	Radiateurs électriques en pièces de vie et locaux à sommeil. Sèche-serviettes électriques en salles de bains et salles d'eau
2.9.4.4. Conduits de fumée.	Sans objet
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation.	Bouche d'extraction hygroréglable dans chaque pièce humide, raccordement sur conduit VMC et sur ventilateur d'extraction
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais.	Entrées d'air hygroréglables sur coffres de volets roulants ou menuiseries
2.9.5 Équipement intérieur des placards et pièces de rangement :	
2.9.5.1. Placards.	Sans Objet
2.9.5.2. Pièces de rangement.	Sans Objet

2.9.6 Équipements de télécommunications :	
2.9.6.1. Radio TV	Sans objet : TV sur prises RJ45.
2.9.6.2. Téléphone.	2 prises RJ45 dans le séjour 1 prise RJ45 dans chaque chambre
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble.	Porte d'entrée sur contrôle d'accès
2.9.7 Autres équipements.	Sans Objet

3. ANNEXES PRIVATIVES

3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS

3.1.1 Murs ou cloisons.	Sans Objet
3.1.2 Plafonds.	Sans Objet
3.1.3 Sols.	Sans Objet
3.1.4 Portes d'accès.	Sans Objet
3.1.5 Ventilation naturelle.	Sans Objet
3.1.6 Équipement électrique.	Sans Objet

3.2 BOX ET PARKINGS COUVERTS

3.2.1 Murs ou cloisons.	Voile béton armé d'épaisseur suivant étude structure (selon plans Architecte).
3.2.2 Plafonds.	Dalle en béton armé d'épaisseur suivant étude structure avec isolant thermique en sous face de dalle au droit des zones chauffées.
3.2.3 Sols.	Le revêtement des places de stationnement et de l'accès au parking est réalisé en enrobé.
3.2.4 Portes d'accès.	Porte extérieure basculante automatique avec tablier suivant projet architectural.
3.2.5 Ventilation naturelle.	Désenfumage naturel par ouverture en façades.
3.2.6 Équipement électrique.	Éclairage de chaque niveau de parking / circulations véhicules par luminaires étanches commandés par détecteurs de présence.

3.3 PARKINGS EXTERIEURS

3.4.1 Sol.	Sans objet.
3.4.2 Délimitation au sol.	Sans objet.
3.4.3 Système de repérage.	Sans objet.
3.4.4 Système condamnant l'accès.	Sans objet.

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1 HALL D'ENTRÉE DE L'IMMEUBLE

4.1.1 Sols.	Carrelage selon projet déco, classement U4P3E3C2, collé sur chape acoustique, avec intégration d'un tapis de propreté au niveau de la porte extérieure et plinthes assorties en périphérie. Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration.
4.1.2 Parois.	Revêtement mural, couleur dans la gamme du fabricant et au choix selon projet de décoration.
4.1.3 Plafonds.	Faux plafond acoustique, calepiné suivant projet de décoration.
4.1.4 Éléments de décoration.	Intégration en mur d'un miroir, suivant projet de décoration.
4.1.5 Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble.	Ensembles menuisés vitré en métal laqué avec contrôle d'accès. Ouverture de l'extérieur par portier Interphone ou lecteur de badge.
4.1.6. Boîte aux lettres.	Ensemble boîtes aux lettres de type terminal groupé en acier (fourniture de 2 clés par boîte). Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration.
4.1.7. Tableau d'affichage.	Tableau d'affichage muni d'un écran plexiglas avec cadre en aluminium, collage magnétique et serrure à barillet.
4.1.8. Chauffage.	Sans objet.
4.1.9. Équipement électrique.	Encastrement de spots et/ou luminaire suspendu fonction du projet de décoration avec commande par détecteurs de présence.

4.2 CIRCULATIONS DU REZ-DE-CHAUSSÉE, COULOIRS ET HALLS D'ÉTAGE

4.2.1 Sols.	<u>Circulation RdC (Hall)</u> Idem 4.1.1 <u>Circulation Étages</u> Revêtement de sol vinylique en lé, classement UPEC U3.P3.E2.C2, collé, avec plinthes bois à peindre. Teintes au choix de l'architecte suivant projet de décoration.
-------------	--

4.2.2 Parois.	Revêtement mural, couleur dans la gamme du fabricant et au choix de l'Architecte.
4.2.3 Plafonds	Préparation des supports en fonction du projet décoratif.
4.2.4 Éléments de décoration.	Sans objet.
4.2.5 Chauffage	Sans objet.
4.2.6 Portes.	Porte à âme pleine avec parement isogil prépeint aux deux faces, teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration. Quincaillerie de qualité NF-SNQF : - Béquille double finition aluminium, - Ferme-porte automatique
4.2.7 Équipement électrique.	Si plafond apparent, applique LED, avec commande par détecteurs de présence. Si faux plafond, encastré LED, avec commande par détecteurs de présence. Une prise de courant par niveau, intégrée dans les gaines techniques palières
4.3 CIRCULATIONS PARC STATIONNEMENT	
4.2.1 Sols.	SAS : Peinture de sol sur dalle pleine en béton armé. Parc de stationnement : Finition enrobé (RdC).
4.2.2 Parois.	SAS : Peinture de propreté sur béton. Parc de stationnement : Finition brute de béton (sous-sol et RdC).
4.2.3 Portes d'accès	Porte intérieure à âme pleine avec parement isogil prépeint aux deux faces, teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration. Quincaillerie de qualité NF-SNQF : - Béquille double finition aluminium, - Ferme-porte hydraulique à coulisse
4.2.4 Accès direct depuis l'extérieur.	Huissierie et porte extérieure en acier laqué. Ouverture par contrôle d'accès à clé depuis l'extérieur et béquille depuis l'intérieur. Teinte au choix de l'Architecte.
4.2.5 Rampes d'accès direct pour véhicules.	Sans objet.
4.2.6 Équipement électrique.	Sas : Éclairage automatique en plafond, commandé par détecteurs de présence et localisés suivant nécessité.

	Parc de stationnement : Éclairage de chaque niveau de parking / circulations véhicules par luminaires étanches commandés par détecteurs de présence Éclairage de secours et balisage par blocs autonomes suivants exigences de la réglementation incendie.
4.4 CAGES D'ESCALIERS	
4.4.1 Sols des paliers.	Escaliers des communs encloués. Rdc aux Étages : Revêtement de sol vinylique acoustique en lés, pose collée. Finition en rives par plinthes mélaminées blanches. Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration.
4.4.2 Parois.	Rdc aux Étages : Peinture de propreté Blanc – Aspect satiné – Finition élémentaire C Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration.
4.4.3 Plafonds.	Rdc aux Étages : Peinture de propreté Blanc – Aspect satiné – Finition élémentaire C Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration.
4.4.4 Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la paillasse	Rdc aux Étages : Revêtement de sol vinylique acoustique en lés, pose collée. Finition en rives par plinthes mélaminées blanches. Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration. Nota : Intégration d'une finition antidérapante et contrastée au niveau de chaque nez de marche, ainsi que d'un contraste visuel de la première et dernière contremarche de chaque volée, suivant exigence de la réglementation pour personnes handicapées.
4.4.5 Chauffage, ventilation	Sans objet.
4.4.6 Éclairages	Éclairage automatique en plafond ou en applique, commandé par détecteurs de présence et localisés suivant nécessité.
4.5 LOCAUX COMMUNS	

4.5.1 Garage à bicyclettes.	<u>Local Cycles :</u> Sol : enrobé Murs : peinture de propreté – Finition élémentaire C Porte : Huisserie et porte extérieure en acier laqué. Ouverture d'accès à clé depuis l'extérieur et béquille depuis l'intérieur. Teinte au choix de l'Architecte. Quincaillerie de qualité NF-SNQF : - Ferme-porte automatique
4.5.2 Local poussettes.	Sans objet.
4.5.3 Séchoir collectif.	Sans objet.
4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien	<u>Local ménage :</u> Sol : Carrelage, classement U4P3E3C2, collé Murs : Faïence au droit du bac de lavage et peinture de propreté murale - Finition élémentaire C sur le reste. Porte : Huisserie bois porte à âme pleine avec parement isogil prépeint aux deux faces avec ouverture depuis l'extérieur à clé. Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration. Quincaillerie de qualité NF-SNQF : -Béquille double sur plaques en aluminium anodisé, -Ferme-porte hydraulique à coulisse Equipements : . Éclairage automatique en plafond ou en applique, commandé par détecteurs de présence et localisés suivant nécessité. . Vidoir + WC . Production d'eau chaude sanitaire
4.5.5 Locaux sanitaires.	Sans objet.

4.6 LOCAUX TECHNIQUES

4.6.1 Local de réception des ordures ménagères.	Sol : Carrelage, classement U4P3E3C2, collé Murs : Faïence sur une hauteur de 1.50m et peinture de propreté murale sur le reste – Finition élémentaire C sur le reste. Porte : Huisserie et porte extérieure en acier laqué. Ouverture par contrôle d'accès à clé depuis l'extérieur et béquille depuis l'intérieur. Teinte au choix de l'Architecte.
---	--

	Quincaillerie de qualité NF-SNQF : - Ferme-porte automatique Equipements : . Éclairage automatique en plafond ou en applique, commandé par détecteurs de présence et localisés suivant nécessité. . Robinet de puisage
4.6.2 Chaufferie.	Sans objet.
4.6.3 Sous-station de chauffage.	Sans objet.
4.6.4 Local fibre.	Sol : peinture de sol sur dalle pleine en béton armé Murs : peinture de propreté – Finition élémentaire C Porte : Huisserie bois porte à âme pleine avec parement isogil prépeint aux deux faces avec ouverture depuis l'extérieur à clé. Teintes au choix de l'Architecte suivant projet de décoration. Quincaillerie de qualité NF-SNQF : -Béquille double sur plaques en aluminium anodisé, -Ferme-porte hydraulique à coulisse
4.6.5 Local ventilation mécanique.	Pour mémoire, ventilation individuelle
4.7 CONCIERGERIE	
4.7.1 Composition du local	Sans objet.
4.7.2 Équipements divers.	Sans objet.
5. EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	
5.1 ASCENSEURS ET MONTE CHARGE	Sans Objet
5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE	
5.2.1 Équipement thermique de chauffage :	
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans objet (chauffage individuel)
5.2.1.2. Régulation automatique.	Sans Objet.
5.2.1.3. Pompes et brûleurs.	Sans Objet.
5.2.1.4. Accessoires divers.	Sans Objet.
5.2.1.5. Colonnes montantes.	Sans Objet.
5.2.2 Service d'eau chaude :	
5.2.2.1. Production d'eau chaude.	Sans objet (eau chaude individuelle)

5.2.2.2. Réservoirs.	Sans Objet.
5.2.2.3. Pompes et brûleurs.	Sans Objet.
5.2.2.4. Comptage général.	Sans Objet.
5.2.2.5. Colonnes montantes.	Sans objet
5.3 TELECOMMUNICATIONS	
5.3.1 Téléphone.	Câblage depuis la chambre de tirage FT jusqu'à l'ETEL de chaque logement
5.3.2 Antennes TV et radio.	TV et radio depuis réseau de communication fibre
5.4 . Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères	
5.5 . Ventilation mécanique des locaux	Voir chapitre ci-avant 4.6 – 4.4
5.6 ALIMENTATION EN EAU	
5.6.1 Comptages généraux.	Raccordement en eau froide sur conduite d'eau potable sous le domaine public. Réseau collectif cheminant en enterré, niveau de parking et parties collectives
5.6.2 Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau.	Surpresseur : sans objet Réducteur de pression limité à 3 bars à chaque branchement
5.6.3 Colonnes montantes.	Réseau collectif cheminant en gaine palière
5.6.4 Branchements particuliers.	1 branchement pour chaque logement 1 branchement pour les parties communes
5.7 ALIMENTATION EN GAZ	
5.7.1 Colonnes montantes.	Sans Objet.
5.7.2 Branchement et comptages particuliers.	Sans Objet
5.7.3 Comptages des services généraux.	Sans Objet
5.8 ALIMENTATION EN ELECTRICITE	
5.8.1 Comptages des services généraux.	Comptages services généraux (SG) du bâtiment, usages et espaces communs de la résidence permettant l'alimentation en électricité des équipements, services et éclairage de la résidence
5.8.2 Colonnes montantes.	Colonnes montantes conformes aux exigences d'ENEDIS et de la NF C14-100 disposées en gaines techniques palières
5.8.3 Branchement et comptages particuliers.	Depuis les colonnes montantes ENEDIS • Pour chaque logement : 1 comptage électricité par logement • Pour chaque comptage services généraux de l'opération

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1 VOIRIE ET PARKINGS

6.1.1 Voirie d'accès.	Enrobé pour accès au parking du Rdc.
6.1.2 Trottoirs.	Délimitation entre voiries en enrobés et espaces verts.
6.1.3 Parkings visiteurs.	Sans Objet

6.2 CIRCULATIONS DES PIETONS

6.2.1 Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours.	Les cheminements piétons sont en béton balayé.
--	--

6.3 ESPACES VERTS

6.3.1 Aires de repos.	Sans Objet
6.3.2 Plantations d'arbres, arbustes, fleurs.	Espaces verts et plantations, selon plan de masse
6.3.3 Engazonnement.	Surface engazonnement suivant indications plan de masse.
6.3.4 Arrosage.	Sans Objet
6.3.5 Bassins décoratifs.	Sans Objet
6.3.6 Gestion des eaux	La gestion des eaux pluviales est assurée par une noue paysagère extérieure.

6.4 AIRE DE JEUX ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

6.4.1 Sol.	Sans Objet
6.4.2 Équipements.	Sans Objet

6.5 ECLAIRAGE EXTERIEUR

6.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble.	Sans Objet
6.5.2 Éclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres.	Sans Objet

6.6 CLOTURES

6.6.1 Sur rue et limite parcellaire.	Sans objet.
6.6.2 Avec les propriétés voisines.	Sans objet.

6.7 RESEAUX DIVERS

6.7.1 Eau.	Raccordement au réseau de distribution public
6.7.2 Gaz.	Sans objet.
6.7.3 Électricité	Raccordement au réseau de distribution public.
6.7.4 Postes d'incendie, extincteurs.	Sans objet
6.7.5 Égouts.	Raccordement au réseau public.
6.7.6 Épuration des eaux.	Sans objet
6.7.7 Télécommunications.	Raccordement au réseau de distribution public.
6.7.8 Drainage du terrain.	Sans Objet
6.7.9 Évacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.	Création d'une noue d'infiltration avec surverse se raccordant au réseau public

La société se réserve le droit de remplacer un matériau ou équipement décrit ci-dessus par un autre matériau en fonction d'impératifs techniques liés à la réalisation du chantier ou à l'approvisionnement de ces matériaux ou matériels. Les matériaux ou équipements de remplacement seront au moins de qualité équivalente à celle indiquée dans cette notice.